



**Cluster
Maritime Français**
Cap sur la croissance bleue

L'économie maritime, socle de notre prospérité et de nos souverainetés



LE JOURNAL DE BORD

DE L'ÉCONOMIE BLEUE N°243

4 juin 2026

Crédits photos : © ENSM - © AdobeStock - © IStock

SOMMAIRE

- **EDITO** > **3**
- A la Une* > **4**
 - 3ème escale du Tour de France maritime et portuaire
 - Le CMF au Grand Rendez-vous "Agir pour l'Eau"
 - L'éclairage réglementaire
- **Panorama des 13 filières** > **11**
de l'économie bleue
- **Décryptage dirigeant** > **14**
avec l'AMCF : Agents Maritimes et Consignataires de France
- **"Chronique marine"** > **25**
par Ewan Lebourdais
- **Le micro au** > **27**
Centre de Médiation de la Mer
- **Territoires ultramarins** > **40**
Création de 2 nouveaux territoires
Actualités
- **Groupes Synergies** > **50**
- **Formations & compétences** > **53**
- **A vos agendas !** > **61**

EDITO



Archipel France : une puissance qui nous relie au monde



Nathalie Mercier-Perrin,
Présidente du CMF et vice-présidente
du Comité France Maritime Outre-mer

Pourquoi consacrer des pages à l’Outre-mer dans notre Journal de bord ?

Parce qu’il dit quelque chose d’essentiel de la France d’aujourd’hui – et plus encore de celle de demain. Trop souvent relégués à la marge, les territoires ultramarins constituent pourtant un levier stratégique majeur, offrant à la France une présence mondiale et un accès privilégié aux grands espaces maritimes.

Dans ce contexte, les clusters maritimes jouent un rôle décisif. En fédérant entreprises, chercheurs et acteurs publics, ils structurent des écosystèmes locaux capables de valoriser les ressources, d’innover et de renforcer l’ancrage économique de ces territoires. Dans des espaces confrontés à l’isolement et à des défis spécifiques, ils deviennent des catalyseurs de développement durable et de souveraineté.

Car l’enjeu dépasse la seule économie. Il s’agit aussi d’affirmer une présence, de sécuriser des zones stratégiques et de préserver des ressources convoitées. Sans coordination ni ambition, ces territoires risquent d’être fragilisés, voire délaissés .

Mettre l’Outre-mer au cœur de notre Journal de bord, c’est donc faire un choix clair : celui de regarder la France dans toute son étendue et de soutenir, à travers les clusters maritimes, une dynamique d’avenir à la fois locale et globale.



Bordeaux, 3ème escale du Tour de France maritime et portuaire

À l'occasion de ses 20 ans, **le Cluster Maritime Français a fait escale à Bordeaux, le jeudi 7 mai 2026**, au cœur d'un écosystème portuaire et industriel stratégique de la façade Atlantique.

Place maritime en pleine évolution, Bordeaux participe aux transformations de l'économie maritime française, notamment en matière de transition énergétique et d'innovation

Port de commerce, transition énergétique, innovation, économie circulaire et formation ont été au cœur de cette journée : un territoire dynamique, à la croisée des enjeux industriels, environnementaux et logistiques.

Temps forts de la journée :

- Ouverture par *Nathalie MERCIER-PERRIN* et les acteurs du territoire (Grand Port Maritime de Bordeaux, Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole) :
- *Ivan Martin*, Président du directoire du Grand Port Maritime de Bordeaux,
- *Baptiste Maurin*, Conseiller régional à la Région Nouvelle Aquitaine,
- *Marc Lafosse*, adjoint au Maire, en charge du fleuve, à la Mairie de Bordeaux,
- *Hélène Vandewalle*, Déléguée Générale de l'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux
- *Sophie Panonacle*, Députée de la Gironde.

- Paroles aux partenaires engagés aux côtés du CMF (acteurs industriels, énergétiques, académiques et de formation),
- Présentation du Journal dédié à l'escale, réalisé en partenariat avec Le Marin, pour valoriser l'écosystème maritime bordelais, par TINE-DYEVRE Marie-Noelle,
- Table ronde : « Innovations dans la transition maritime et portuaire à Bordeaux »,
- Cocktail networking pour valoriser les produits de la mer locaux,
- Visites des installations portuaires et industrielles (Pôle naval, chantiers, infrastructures).

Une escale pensée comme un temps fort entre acteurs, territoires et décideurs, pour porter collectivement les ambitions du maritime français.

Table ronde

consacrée à la décarbonation du maritime, à l'innovation portuaire et aux nouvelles filières énergétiques, organisée dans le cadre de l'escale bordelaise du Tour de France maritime et portuaire du Cluster Maritime Français.

Les échanges ont confirmé une évolution de fond : les ports ne sont plus seulement des lieux de transit. Ils deviennent des plateformes industrielles, énergétiques et logistiques, au cœur des grandes transitions économiques et environnementales.

À Bordeaux, cette transformation prend une dimension particulière. Le Grand Port Maritime entend s'appuyer sur ses atouts fonciers, sa position stratégique sur l'estuaire et son ancrage territorial pour attirer de nouvelles activités industrielles liées à la transition énergétique.

Dans un contexte de concurrence accrue entre ports européens, la capacité à proposer du foncier, des infrastructures adaptées et un écosystème mobilisé devient un facteur clé d'attractivité.

Un autre message fort s'est dégagé : aucune transition ne pourra se faire en silo. La décarbonation du maritime implique une coordination étroite entre ports, armateurs, logisticiens, industriels, collectivités, financeurs et acteurs de l'innovation. La performance portuaire se joue désormais à l'échelle d'un continuum complet, du maritime au fluvial, du ferroviaire à la route, avec en toile de fond l'accès à des énergies décarbonées.

Les échanges ont également montré qu'il n'existe pas de solution unique. Hydrogène, biométhane, électrification, propulsion vélique, énergies marines renouvelables, économie circulaire :

plusieurs voies se dessinent, avec des niveaux de maturité différents, mais une même exigence de passage à l'échelle.

La question du financement est revenue à plusieurs reprises. La transition suppose des investissements lourds, avec des horizons de retour parfois longs.

Dans ce contexte, la finance verte et les mécanismes de financement intégrant des critères extra-financiers apparaissent comme des leviers concrets pour accompagner les transformations.

Enfin, un point souvent sous-estimé a émergé : celui de l'appropriation citoyenne.

Faire évoluer les infrastructures et les usages suppose aussi de mieux expliquer les transformations en cours, de valoriser les métiers et de renforcer la culture maritime des territoires.



“

« Il faut aller chasser en meute pour attirer les industries de demain. »

1. Le port change de dimension

Le port n'est plus uniquement une infrastructure logistique. Il devient un espace d'accueil pour les nouvelles filières industrielles et énergétiques.

À Bordeaux, cette ambition s'incarne dans la stratégie portée à horizon 2035, avec une volonté affirmée de valoriser le foncier disponible et d'attirer des activités liées à la transition énergétique.

2. La transition maritime sera collective

L'électrification des quais, le report modal, l'accès aux nouvelles énergies ou encore l'organisation logistique nécessitent une coopération renforcée entre acteurs publics et privés.

La compétitivité ne se joue plus à l'échelle d'un seul port, mais à celle d'un écosystème.

3. L'innovation existe, l'enjeu est désormais le passage à l'échelle

4.

Les projets évoqués pendant la table ronde montrent que les solutions existent. Hydrogène, propulsion vélique, recyclage des matériaux, nouvelles mobilités fluviales : plusieurs initiatives concrètes sont déjà engagées.

Le sujet n'est plus seulement celui de l'expérimentation, mais de l'industrialisation.

4. Le financement reste un sujet central

Transformer les infrastructures et accompagner les nouvelles filières suppose des moyens importants.

Les échanges ont souligné le rôle croissant des outils de finance durable pour soutenir cette transition sur le temps long.

5. Mieux faire connaître le maritime

L'acceptabilité des projets passe aussi par une meilleure compréhension des enjeux.

Valoriser les métiers, ouvrir les ports, créer des espaces de médiation et renforcer la pédagogie autour de l'économie bleue apparaissent comme des leviers importants.



Ce qui s'est dit à Bordeaux

« La transition énergétique du maritime ne pourra se faire qu'avec un bouquet énergétique équilibré. »

CETTE ESCALE BORDELAISE A SURTOUT RAPPELÉ UNE CHOSE : LA TRANSITION MARITIME NE SE FERA PAS SEUL.

Ports, industriels, collectivités, financeurs, acteurs de l'innovation : c'est la capacité à avancer ensemble qui fera la différence. Bordeaux montre qu'un territoire maritime peut réunir ces conditions, à condition de transformer cette dynamique collective en projets concrets.

« On doit mieux faire connaître les métiers du maritime et de l'économie bleue pour embarquer les citoyens dans cette dynamique. »

« Un port actif, c'est une ville active, une région active et de l'emploi pour les Français. »

» Découvrez

L'article de notre partenaire média *le marin* sur cette escale à Bordeaux !

A lire ici :



Le journal de l'escale est en accès libre ici



Les prochaines escales :

- **Le 9 juillet**, à Brest (veille de « Brest fête la Marine »),
- **Le 8 septembre**, à Saint-Malo (veille du Forum économique Breton)
- **Le 1er octobre**, à Marseille,
- **Le 23 novembre**, à Sète (veille des Assises de l'économie de la mer)
- **Le 4 décembre**, au Havre



Retrouvez toutes les escales

Tour de France maritime



cluster-maritime.fr



» Le CMF au Grand Rendez-vous “Agir pour l’Eau”

Le 18 mai 2026, le Cluster Maritime Français a participé au Grand Rendez-vous “Agir pour l’Eau”, organisé par **Banque Populaire** à La Seine Musicale.

Dédié à la préservation de la ressource en eau et au déploiement de solutions concrètes face aux défis environnementaux, cet événement a réuni plusieurs acteurs engagés autour des enjeux d’innovation et de passage à l’échelle.

À cette occasion, Nathalie Mercier-Perrin, présidente du Cluster Maritime Français, est intervenue lors d’une conférence-débat consacrée à l’innovation, aux côtés de plusieurs représentants de l’écosystème.

Elle participe également au jury du Prix “Agir pour l’Eau”, initiative portée dans le cadre de *NextInnov Banque Populaire* qui distingue des entreprises développant des solutions innovantes autour de l’eau.

Une présence qui rappelle que les enjeux liés à l’eau concernent pleinement l’économie bleue, des territoires littoraux aux activités maritimes.



» L'éclairage réglementaire

L'Assemblée nationale a adopté **le 12 mai** la proposition de loi visant à accélérer le **développement du transport maritime à propulsion vélique**, portée par *Agnès Firmin-Le Bodo*.

Le texte apporte un premier cadre juridique à une technologie jusqu'ici absente du droit français, avec une définition claire de la propulsion vélique et des conditions de reconnaissance de son usage.

Il prévoit aussi plusieurs leviers de soutien pour accompagner les projets, qu'il s'agisse de financement ou de prise en compte dans certains marchés publics.

Pour une filière encore en construction, cette adoption marque une étape attendue.

Au-delà du signal politique, l'enjeu est désormais celui du passage à l'échelle : transformer les démonstrateurs et premiers projets en une véritable dynamique industrielle.

Source : Assemblée nationale



WELCOME

Les nouveaux membres du Cluster Maritime Français, cliquez sur la flèche pour plus d'infos :

OCELIAN

Océlian met son expertise au service de l'ensemble des métiers de la construction maritime, fluviale, portuaire et des travaux subaquatiques, seul ou avec des partenaires.



EO CONCEPT

EO Concept est un bureau d'études, d'ingénierie et de technologies, spécialisé dans les architectures énergétiques innovantes et les solutions logicielles dédiées aux secteurs naval et portuaire.



KULCAN OFFSHORE

SASU spécialisée dans l'ingénierie de calcul des structures offshore, fondée et dirigée par Robin ROEHRIG, basée à Nice. Elle intervient sur des projets de conception et vérification de structures marines pour des clients dans les secteurs Offshore et Naval.



**Vous souhaitez
mieux connaître
l'écosystème
maritime français ?**

Rendez-vous sur www.cluster-maritime.fr pour consulter l'annuaire en ligne des membres du CMF fédérant près de 500 acteurs – entreprises, fédérations, institutions, centres de recherche, territoires.

1- Ports de commerce et infrastructures

La Rochelle renforce ses moyens portuaires



TSM – Thomas Services Maritimes annonce la mise en service du TSM CHARENTE, nouveau remorqueur destiné à renforcer les opérations maritimes de TSM et du Lamanage La Rochelle-Charente.

Compact et polyvalent, ce navire conforme aux normes environnementales IMO Tier III pourra intervenir aussi bien dans les opérations portuaires que sur des projets de travaux maritimes et d'éolien en mer.

Il s'inscrit dans le plan d'investissement 2024-2026 du groupe, qui prévoit le renouvellement et le renforcement de sa flotte.

Pour en savoir plus :



Port 2000 : nouvelle étape pour le chantier de la chatière

HAROPA PORT annonce une nouvelle avancée dans le chantier de la chatière, futur accès fluvial à Port 2000 avec la pose en mer des premiers Accropodes™ le 27 avril.



Ces blocs en béton, destinés à protéger la digue et à renforcer sa stabilité face à la houle, constituent une étape visible de ce chantier structurant.

À ce jour, près de 6 800 unités ont déjà été fabriquées sur les 19 900 nécessaires, tandis que 450 000 tonnes d'enrochements ont déjà été livrées pour accompagner la réalisation de l'ouvrage.

Plus d'infos ici :





Les ports français retrouvent des couleurs, dans un contexte toujours instable

Après plusieurs années de fortes tensions sur les chaînes logistiques mondiales, les ports français enregistrent un regain d'activité.

Selon le dernier baromètre trimestriel de l'**Union TLF**, le transport maritime affiche **une progression de 2,7 % en 2025**, porté par le dynamisme des trafics conteneurisés (**+3,6 %**) et des vracs (**+4,6 %**), tandis que le roulier recule (**-2,6 %**).

Cette dynamique se confirme sur certains grands ports.

HAROPA PORT enregistre notamment, au premier trimestre 2026, une hausse de **8 %** des flux de conteneurs hinterland à l'import, signe d'une activité logistique mieux orientée.

Le signal est positif mais les ports doivent continuer à composer avec un environnement encore fragile.

A lire ici :



Nantes Saint-Nazaire Port lance un nouvel appel à projets sur l'île de Nantes



© D.R.

Nantes Saint-Nazaire Port engage une nouvelle opération de valorisation du domaine portuaire avec le lancement d'un *appel à manifestation d'intérêt* portant sur la requalification d'un site stratégique situé sur le quai des Antilles, au cœur de l'île de Nantes.

L'objectif est d'accueillir un projet mêlant activités économiques et usages urbains en cohérence avec le projet de transformation de l'île de Nantes et le lien historique entre la ville et le fleuve.

**Date limite de dépôt des
candidatures : 24 juillet 2026 à 12h**

Pour en savoir plus :



Marseille Fos confirme ses ambitions dans l'éolien offshore



Le Grand Port Maritime de Marseille poursuit son positionnement sur la transition énergétique avec le lancement d'un *appel à projets* destiné à accueillir des activités liées à l'éolien offshore dans les bassins ouest de Fos-sur-Mer.

L'objectif : faire du port un maillon industriel du développement de l'éolien flottant en Méditerranée, en mettant à disposition des espaces dédiés à cette filière en structuration.

Le projet a toutefois évolué par rapport à sa conception initiale. Pensé au départ comme un site intégré couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur (de la fabrication des flotteurs à l'assemblage des éoliennes, jusqu'à la maintenance des futurs parcs) il a dû être revu pour tenir compte des contraintes liées à la proximité de la base aérienne d'Istres. Les limitations de hauteur imposées ont conduit le port à adapter son schéma industriel.

Marseille Fos maintient néanmoins son ambition de jouer un rôle dans cette filière avec un positionnement désormais recentré sur la fabrication des flotteurs, tandis que l'assemblage final des éoliennes pourrait être assuré depuis un autre port intégrateur.



Pour en savoir plus :



Port Revel Ship Handling Training Center : le simulateur **Normandie** entièrement modernisé

La maquette Normandie a fait l'objet d'une transformation complète, seule la coque d'origine ayant été conservée. Les anciens équipements ont été remplacés par de nouveaux composants électroniques, de nouvelles unités centrales et un système de contrôle-commande plus robuste et évolutif.

Après cinq mois de travaux, le simulateur offre désormais une expérience de manœuvre plus réaliste avec des affichages plus intuitifs et de nouvelles possibilités d'évolution.



AMCF : Agents Maritimes et Consignataires de France, "vous mène à bon port"



L'AMCF représente les métiers d'agent maritime et de consignataire de navire sur l'ensemble du territoire national. À ce titre, elle est aujourd'hui l'interlocuteur de référence pour défendre, promouvoir et faire mieux connaître une profession essentielle au bon fonctionnement des escales portuaires et du commerce maritime.

Au quotidien, l'AMCF porte la voix de ses membres auprès des autorités publiques nationales, des institutions européennes, des grands ports maritimes, des douanes, ainsi que des organisations professionnelles françaises et internationales du transport maritime et multimodal.

Son rôle est à la fois de représenter la profession, d'accompagner son évolution et de contribuer aux travaux collectifs menés avec les autres acteurs de la place portuaire et maritime française. Elle agit notamment en lien avec l'UPF, l'UNIM, l'UMPF, Armateurs de France, le Cluster Maritime Français, TLF, l'AUTF, la FONASBA ou encore l'ECASBA.

Au-delà de la représentation institutionnelle, l'AMCF œuvre pour la défense des intérêts généraux de ses membres, le développement de la profession, la sécurité des opérations commerciales et le renforcement des liens entre les différentes branches de l'activité maritime qu'elle rassemble.

Que représente aujourd'hui la profession d'agents maritimes et consignataires en termes d'emplois en France ?

La profession représente aujourd'hui *plus de 2 000 salariés*, répartis dans les ports métropolitains et ultramarins. C'est un maillage important, au plus près des escales et des opérations portuaires.

Les agents maritimes et consignataires jouent un rôle central dans l'organisation concrète du transport maritime. À travers ses membres, l'AMCF représente *plus de 85 % de l'activité liée aux lignes régulières et plus de 90 % de l'activité de consignation de navires*. Cela montre à quel point ces métiers sont structurants pour le fonctionnement quotidien des ports français.



Jean-Pascal Bidoire

Délégué Général
AMCF



Quels sont les défis et opportunités actuels de la profession ?

Les défis sont nombreux mais ils convergent tous vers un même enjeu : mieux faire reconnaître le rôle central de nos professions dans le fonctionnement de l'économie maritime et portuaire française.

Les agents maritimes et consignataires sont au cœur de l'escale. Ils font le lien entre l'armateur, le navire, le port, les autorités, les chargeurs et l'ensemble des intervenants de la chaîne logistique. Pourtant, ce rôle reste encore trop souvent méconnu.

Notre *ambition* est donc de fédérer les acteurs maritimes et portuaires français pour porter une vision commune et défendre une politique maritime ambitieuse. Cette approche doit aussi s'ouvrir plus largement au transport multimodal, car la compétitivité d'un port ne se joue plus uniquement à quai : elle se joue aussi dans sa connexion avec l'hinterland. Comme on le dit souvent, « *la bagarre des ports se gagne à terre* ».

Parmi nos **priorités**, il y a d'abord la reconnaissance de nos métiers. La création d'une charte de qualité, validée par la DGITM et référencée par le ministère chargé des Transports ainsi que dans le Lamy Transport, constitue à ce titre une avancée importante.

Nous sommes également très mobilisés sur les évolutions réglementaires européennes et leur transposition en droit français, notamment avec ECASBA, le comité européen de notre fédération internationale. Être présents en amont des textes, notamment au sein du CSMM, est essentiel pour faire entendre les réalités opérationnelles de nos métiers.

Autre enjeu majeur : la lutte contre les trafics illicites, en lien avec la Douane et la Police aux frontières. Les agents maritimes et consignataires sont des acteurs de terrain, au contact direct des opérations, et leur rôle dans la sécurisation des flux est déterminant.

Enfin, l'attractivité des métiers est un sujet clé. Nous devons mieux faire connaître ces professions, leurs responsabilités et leurs perspectives, en lien avec le Cluster Maritime Français et le Comité France Maritime. Cela passe aussi par la formation, avec la volonté de proposer un parcours spécifique adapté aux besoins de la profession, notamment avec le centre de formation de l'UPR à Rouen.

À cela s'ajoutent des dossiers très concrets, comme le GUMP, travaillé avec la DGAMPA, ou encore ICS2 / ANTES avec la Douane, où notre objectif est clair : accompagner les évolutions numériques et réglementaires, tout en veillant à ce que la responsabilité des agents reste bien limitée à leurs prérogatives métiers.

2- Industrie navale

Naval Group a mis à l'eau la deuxième FDI française



Naval Group a procédé à Lorient à la mise à flot de l'Amiral Louzeau, deuxième frégate de défense et d'intervention (FDI) commandée par la Direction générale de l'Armement pour la Marine nationale. Sa livraison est attendue en 2027.

Cette nouvelle étape illustre la montée en puissance du programme, qui prévoit la livraison de cinq frégates à la Marine nationale d'ici 2032.

En parallèle, Naval Group poursuit également la production des FDI destinées à la Grèce, confirmant la dynamique industrielle autour de cette série stratégique.

Pour en savoir plus :



La Suède sélectionne Naval Group pour ses futures frégates



Le ministère suédois de la Défense a annoncé avoir retenu Naval Group pour l'acquisition de quatre frégates de défense et d'intervention (FDI) destinées à la Marine royale suédoise, dans le cadre du programme YSF Luleå. Cette décision constitue un signal fort pour l'industrie navale française à l'export.

Avec le programme FDI pour la Suède, Naval Group s'engage à soutenir la Marine royale suédoise et à intensifier sa coopération avec les partenaires industriels et de R&D du ministère de la Défense, à travers un partenariat industriel structuré et à long terme.

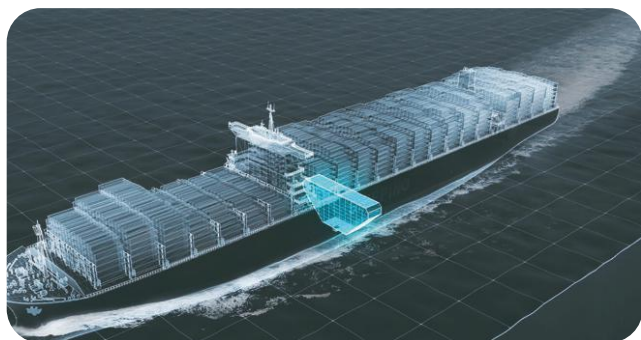
Pour en savoir plus :





À l'occasion du Seatrade Cruise Global 2026 à Miami, les Chantiers de l'Atlantique ont présenté **Marin@Seas**, un nouveau concept de navire de croisière à propulsion vélique. Long de 256 mètres, ce projet prévoit quatre mâts et une voilure de 6 000 m², avec une capacité d'accueil de 650 passagers. Issu des travaux de recherche et de simulation du chantier nazairien, ce concept s'inscrit dans la dynamique d'innovation engagée autour de la décarbonation du transport maritime et prolonge les développements menés autour des navires Orient Express Silenseas.

L'article du marin est à lire ici : [!\[\]\(dfc59eaff22f8544bedb238cca58d143_img.jpg\)](#)



GTT signe une première mondiale dans le transport maritime du GNL

Le groupe français GTT a été sélectionné pour concevoir les cuves des premiers grands méthaniers intégrant une configuration innovante à trois cuves.

Ce nouveau design, destiné à quatre navires de 177 000 m³, doit permettre d'optimiser la capacité de chargement, la flexibilité opérationnelle et la performance énergétique des navires.

Une avancée qui illustre le positionnement de l'industrie maritime française sur les technologies de pointe.

L'article du marin est à lire ici : [!\[\]\(e67eff789babac868c3bd58f85840c5a_img.jpg\)](#)

3- Flotte de commerce

CMA CGM renforce sa présence stratégique en Afrique de l'Est

Le groupe CMA CGM a annoncé un investissement de 700 millions d'euros au Kenya dans le cadre d'un accord stratégique avec les autorités kényanes. Le projet prévoit notamment le développement d'infrastructures logistiques et portuaires à Mombasa, afin d'accueillir de plus grands porte-conteneurs. Une nouvelle illustration de la stratégie d'expansion du groupe français sur le continent africain.

L'Afrique prend une place importante dans les stratégies de développement des grands acteurs maritimes.



Article à lire ici :



NEWTOWT relance son activité et confirme ses ambitions

Après la reprise de TOWT, devenue NEWTOWT, les voiliers-cargos Anemos et Artemis reprennent leurs rotations commerciales avec comme priorité : assurer la continuité de service auprès des chargeurs et partenaires.

L'entreprise confirme également son développement avec l'ouverture prioritaire d'une ligne régulière vers le Brésil, portée par la demande d'importateurs engagés dans la décarbonation de leur logistique.

En parallèle, le programme industriel se poursuit avec quatre nouveaux voiliers-cargos attendus entre 2026 et 2027 en partenariat avec PIRIOU.



Pour en savoir plus :



La reprise de NEWTOWT dépasse le simple sauvetage d'une entreprise.

Elle pose une question plus large pour la filière :

les solutions véliques peuvent-elles trouver un modèle économique durable dans le transport maritime commercial ?

NEWTOWT — On garde le cap. Une nouvelle traversée commence.

4- Marine nationale

La Marine nationale met en service un nouveau bâtiment ravitailleur



La Marine nationale a admis au service actif le Jacques Stoskopf, deuxième bâtiment ravitailleur de forces (BRF) du programme de renouvellement de ses capacités logistiques.

Livré en novembre dernier, ce navire peut transporter jusqu'à 1 500 tonnes de fret et 13 000 m³ de carburant.

Son entrée en service marque une nouvelle étape dans la modernisation de la flotte française, alors que les enjeux de soutien logistique et de projection navale retrouvent une place centrale dans le contexte géostratégique actuel.

Plus d'infos ici :



Le CESM publie son 100ème podcast consacré aux ruptures technologiques navales



À l'occasion du 100ème épisode de son podcast Écho, le **Centre d'études stratégiques de la Marine** revient sur l'évolution des stratégies navales face aux transformations technologiques.

Drones navals, systèmes autonomes, guerre électronique, satellites ou encore sécurisation des câbles sous-marins : autant de sujets qui illustrent l'évolution rapide des environnements maritimes et des capacités navales.

A écouter ici :



5- Énergies marines renouvelables

Dix ans d'Observatoire des énergies de la mer



À l'occasion de *Seanergy* et des dix ans de l'Observatoire des énergies de la mer, le Cluster Maritime Français a rappelé le rôle structurant de cet outil devenu une référence pour suivre le développement de la filière française des énergies marines renouvelables.

Piloté collectivement avec l'appui de nombreux acteurs de la filière, l'Observatoire s'appuie notamment sur le travail de la **Fondation Open-C**, en charge de la collecte, du traitement et de l'analyse des données.



Un travail de fond qui permet de mesurer l'évolution des emplois, des investissements, de l'activité industrielle et des chaînes de valeur associées aux EMR.

Le message porté est clair : les énergies de la mer ne relèvent plus seulement d'une ambition énergétique ou climatique. Elles représentent aussi un enjeu industriel concret pour les territoires maritimes français.

Après dix ans d'observation et de retours d'expérience, un besoin reste essentiel : celui de la visibilité. Car dans une filière industrielle de temps long, les investissements, les emplois et les capacités de production se construisent sur la durée.

Derrière l'enjeu énergétique, les énergies de la mer s'affirment comme un véritable sujet industriel et maritime.

7 695

ETP

ont été mobilisés pour le secteur des énergies marines renouvelables (EMR) en 2025. **Un volume d'emploi en baisse de 559 ETP** par rapport à l'an dernier (-7%), qui témoigne d'une diminution de l'activité au sein de la filière et de choix stratégiques de certaines entreprises industrielles majeures. Ce recul concerne principalement la catégorie des prestataires, fournisseurs et sous-traitants de la chaîne de valeur (-686 ETP).

2,7

Mds d'€

ont été investis par les acteurs du secteur en 2025, un chiffre en baisse pour la deuxième année consécutive (-11% sur un an), essentiellement expliqué par la diminution du nombre de projets en travaux par rapport à 2023 et 2024 (les développeurs de projets représentant 86% des investissements réalisés dans la filière). Les gestionnaires de port ont quant à eux investi 69 M€ afin d'aménager et/ou adapter leurs infrastructures (montant dans la moyenne des années précédentes).

3,2

Mds d'€

de chiffre d'affaires* ont été générés par les acteurs de la filière EMR en 2025, un chiffre en retrait de 20% sur un an. Une réduction qui s'explique par un résultat déclinant sur le marché domestique (-6% pour atteindre 2,2 Mds€) mais surtout par un fort recul de l'activité à l'export (-41% pour un chiffre d'affaires de 943 M€). Ceci est essentiellement dû à la diminution du chiffre d'affaires lié aux activités de fabrication et d'assemblage (-55%).

*hors vente d'électricité

L'Observatoire est à consulter ici :



Éolien en mer : une expertise scientifique collective attendue fin juin

Le 30 juin, l'Ifremer et le CNRS présenteront les conclusions d'une expertise scientifique collective consacrée aux effets des parcs éoliens en mer et de leurs raccordements sur la biodiversité marine et les écosystèmes côtiers.

Commandée par les ministères chargés de l'énergie, de l'environnement et de la pêche, cette analyse vise à faire le point sur l'état des connaissances scientifiques, les incertitudes encore présentes et les principaux besoins de recherche sur le sujet.

NOTES

Ifremer

cnrs CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Brest se positionne comme base arrière des projets EMR

À l'occasion de Seanergy 2026 à Nantes, BrestPort et l'Agence Maritime Bretonne (AMB) ont signé un protocole d'accord pour accompagner le développement des énergies marines renouvelables sur le port de Brest.

Cette démarche vise à étudier les opportunités de développement d'activités portuaires, logistiques et industrielles liées aux EMR, notamment pour les projets d'éolien posé ou flottant.

Elle s'inscrit dans la stratégie de BrestPort de renforcer le rôle de Brest comme hub industriel et logistique pour les grands projets de la façade atlantique.



L'article est à lire ici :



Un hors-série consacré aux EMR

Un nouveau hors-série dédié aux énergies marines renouvelables vient de paraître. Il propose un panorama de la filière, à travers le contexte international et français, l'avancement des projets éoliens en mer, hydroliens et houlomoteurs, ainsi que des portraits et reportages.



6- Pêches maritimes françaises

Produits de la mer : les signaux restent contrastés

Le dernier point de conjoncture de *FranceAgriMer* confirme un début d'année contrasté pour les produits de la pêche. Sur les quatre premiers mois de 2026, les premières ventes reculent en volume dans la plupart des façades tandis que les prix restent nettement plus soutenus qu'en 2024 et 2025.

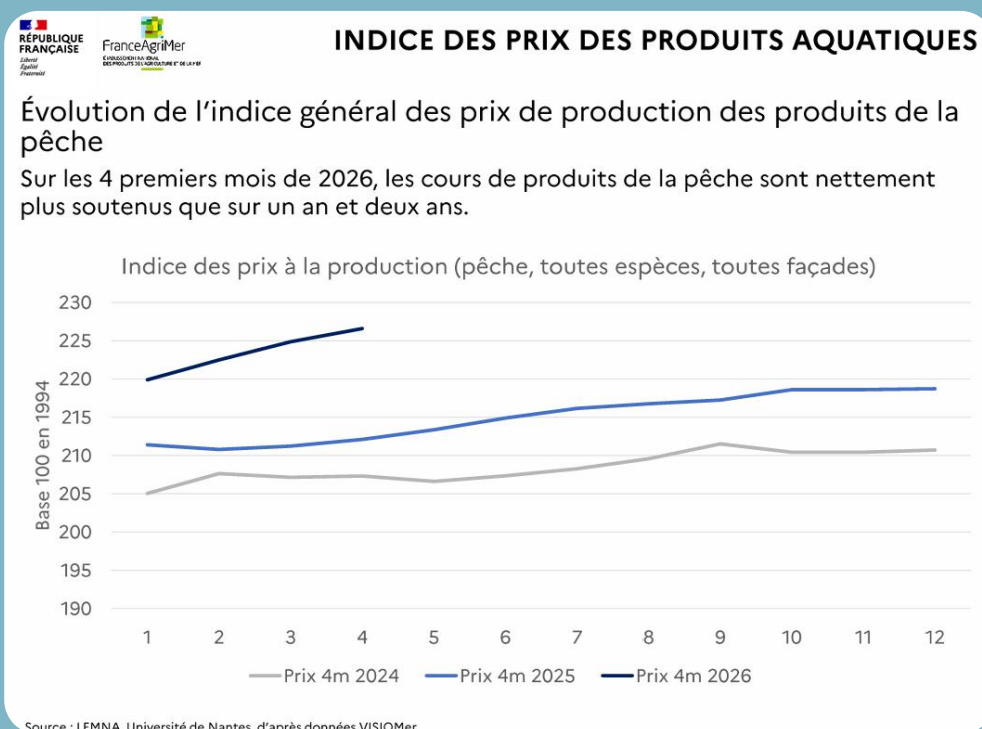
Dans les halles à marée, les volumes baissent de 4 % sur un an mais la valeur progresse de 4 %, portée par un prix moyen en hausse. Le hors criée connaît en revanche une situation plus dégradée avec un recul marqué des volumes.

Par espèces, **les coquillages se distinguent comme la seule catégorie en progression**, tandis que les poissons, crustacés et céphalopodes reculent.

Cette situation s'inscrit dans un contexte de tension sur les coûts avec une forte hausse du carburant depuis mars. Côté consommation, les achats de produits frais reculent encore tandis que les conserves et certains produits traiteurs résistent mieux.

Une conjoncture qui rappelle la fragilité de l'équilibre économique de la filière, entre disponibilité de la ressource, coûts d'exploitation, prix de vente et arbitrages des consommateurs.

*Diaporama de conjoncture - CS filière
pêche et aquaculture du 12 mai 2026*



7- Aquaculture française

À la découverte de l'huître plate bretonne

Un nouveau site dédié à l'huître plate *Ostrea edulis*, emblématique de Bretagne Sud, met en lumière l'histoire de cette espèce patrimoniale, les savoir-faire ostréicoles qui lui sont liés et les initiatives engagées pour sa restauration. Réalisé avec le soutien du projet CLIMAREST et d'Ilfremer, ce travail donne aussi la parole aux professionnels et acteurs du territoire engagés autour de cette filière.

Pour consulter le site web :



La DGAMPA à la rencontre de la filière piscicole en Nouvelle-Aquitaine

La DGAMPA s'est rendue dans les Pyrénées-Atlantiques pour échanger avec les professionnels de la pisciculture, aux côtés de la Fédération Française d'Aquaculture et du CIPA. Cette visite a permis de mettre en avant les savoir-faire des élevages de montagne notamment autour de la truite mais aussi les défis auxquels la filière est confrontée : intégration des installations dans le milieu naturel, continuité écologique, qualité de l'eau, transformation sur site et traçabilité des produits.

Avec près de 30 000 tonnes produites, la France est le 2ème producteur de truite en Europe. La Nouvelle-Aquitaine occupe une place majeure dans cette dynamique, avec 11 000 tonnes de truites produites, soit près d'un tiers de la production nationale, et 700 emplois directs.

Les échanges ont également porté sur les leviers de développement de la filière : simplification réglementaire, création de nouvelles exploitations, valorisation de la production française et amélioration de la traçabilité.

Ces sujets seront au cœur du **prochain comité de pilotage du Plan aquaculture d'avenir, qui doit permettre de fixer de nouvelles priorités pour 2026 et 2027.**

Plus d'infos ici :



Premières Assises nationales de la qualité des eaux côtières

Les premières Assises nationales de la qualité des eaux côtières se tiendront le 23 juin à La Rochelle, au Conseil départemental de la Charente-Maritime.

Organisées à l'initiative de Sophie Panonacle, députée du Bassin d'Arcachon et présidente du bureau du Conseil national de la mer et des littoraux, et de Philippe Le Gal, président du Comité national de la conchyliculture, elles mettront en lumière **un enjeu central pour les territoires littoraux et les activités conchyliques : la préservation de la qualité des eaux côtières.**

Inscription obligatoire :



LES ASSISES DE LA QUALITÉ DES EAUX CÔTIÈRES



Journée co-animée par
Stéphane Vacchiani, Journaliste, directeur du développement
événementiel éditeurs chez Groupe Sud Ouest
Ahlam Noussair, Journaliste Présentatrice télé

8H | Accueil du public

9H | Présentation de la journée à deux voix

- **Sophie Panonacle**, Députée de la Gironde, Présidente du bureau du Conseil national de la Mer et des Littoraux
- **Philippe Le Gal**, Président du Comité National de la Conchyliculture

9H05 | Discours officiels

- **Olivier Falorni**, Maire de La Rochelle
- **Sylvie Marcilly**, Présidente du Départ
- **Guillaume Riou**, Vice-président du Cc Aquitaine

9H40 | Constat en images

- **Olivier Laban**, Président du Comité R d'Arcachon-Aquitaine
- **Philippe Morandeau**, Président Comi Conchyliculture de Charente-Maritime

10H | État de santé des eaux côtières

- **Fabien Boileau**, Directeur aires protégées et enjeux marins de l'Office Français de la Biodiversité
- **Joanna Ollivier**, Chercheuse en virologie au Laboratoire Santé, Environnement et Microbiologie de Nantes
- **Nicolas Briant**, Chercheur en biogéochimie des contaminants métalliques au sein de l'unité Contamination Chimique des Écosystèmes Marins de Nantes

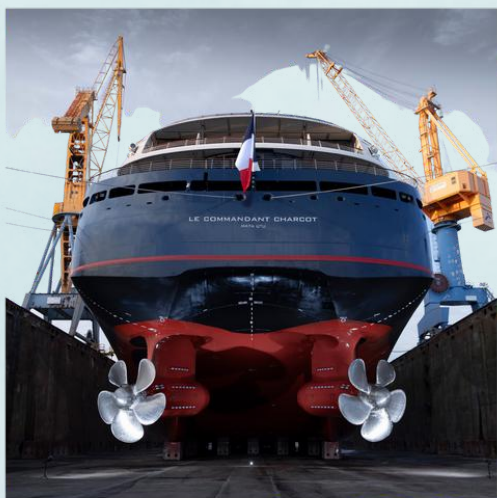
10H20 | Conséquences sur la santé humaine

- **Nathalie Arnich**, Adjointe au chef de l'unité d'évaluation des risques alimentaires de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- **Magali Labadie**, Médecin spécialiste, cheffe du centre antipoison et de toxicovigilance au Centre hospitalier universitaire de Bordeaux
- **Olivier Falorni**, Maire de La Rochelle (à confirmer)
- **Représentation service de l'Etat** (à confirmer)

10H35 | 1ère table ronde

Quelles solutions pour supprimer les pollutions industrielles et agricoles ?

Nature morte industrielle sous les oeuvres vives du Commandant Charcot, en arrêt technique à Brest ce printemps 2026.



À l'échelle du bassin, les proportions échappent presque au regard. Sous la coque bleu nuit du seul navire d'exploration polaire de luxe capable de naviguer jusqu'au coeur des glaces épaisses, les deux immenses Azipods® rouges semblent suspendus dans le vide comme des sculptures industrielles.

Dans ce silence de cale sèche, débarrassé du fracas des mers australes, le navire révèle soudain son anatomie profonde : celle d'un outil pensé pour affronter l'un des environnements les plus hostiles de la planète.

Premier bâtiment de ce type propulsé par une architecture hybride GNL/électrique, le Commandant Charcot conjugue innovation énergétique, haute manoeuvrabilité et capacités polaires exceptionnelles. Ses pods orientables à 360° remplacent à eux seuls lignes d'arbres et gouvernails traditionnels.

En navigation, ils offrent une précision spectaculaire, indispensable dans les chenaux de glace, les approches côtières isolées ou les manoeuvres au plus près des banquises dérivantes.

Mais la véritable singularité du navire apparaît lorsque la glace se referme. Le bâtiment adopte alors le principe du double acting ship : les pods pivotent, le navire progresse en marche arrière et les hélices viennent fracturer la glace avant même le passage de la coque. Cette architecture, héritée des technologies les plus avancées de la navigation polaire contemporaine, permet au bâtiment de maintenir sa progression continue dans près de 2,5 mètres de banquise.

Au pied des pales monumentales, l'oeil découvre aussi la réalité physique de ces navigations extrêmes. Les hélices, usinées dans des alliages inoxydables de très haute résistance, portent parfois les stigmates de leur confrontation avec les glaces anciennes. Certaines traces observées lors de cet arrêt technique rappellent que, dans les régions polaires, la banquise peut emprisonner pierres et débris minéraux capables d'endommager même les matériaux les plus robustes.

Photographier ces oeuvres vives revenait finalement à photographier ce que l'on voit rarement : la mécanique cachée de l'exploration. Une esthétique brute faite d'acier, de puissance et d'intelligence navale. Là où la technologie devient presque organique.

Un siècle après les expéditions de Jean-Baptiste Charcot à bord du Pourquoi-Pas ?, la France poursuit ainsi une certaine idée de l'aventure maritime : exigeante, scientifique, technologique et tournée vers les confins du monde.

8- Nautisme et plaisance

L'Institut National du Nautisme (I2N) officiellement inauguré à Quiberon

Le 17 mai à Saint-Pierre-Quiberon, l'Institut National du Nautisme (I2N) a été officiellement inauguré en présence de *Catherine Chabaud*, ministre chargée de la Mer et de la Pêche, de *Marina Ferrari*, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, de *Nathalie Mercier-Perrin*, Présidente du Cluster Maritime Français, de *Philippe Fourrier*, Président du Conseil d'Administration de l'I2N et d'*Alex Cornu*, Directeur de l'I2N.

Créé au 1er janvier 2026, l'I2N a vocation à devenir un acteur de référence pour la formation aux métiers du nautisme et des activités subaquatiques.

Son action s'articule autour de plusieurs enjeux clés :

- sécurité en mer, accompagnement du sport de haut niveau,
- innovation,
- développement des pratiques
- et coopération avec l'écosystème maritime.

Cette inauguration s'est tenue en marge des Championnats du monde de voile olympique organisés en baie de Quiberon où l'équipage français Tim Mourniac et Aloïse Retornaz a décroché la médaille d'argent en Nacra 17.

Un moment symbolique pour la filière nautique, à la croisée de la formation, de l'excellence sportive et de l'attractivité des métiers de la mer.



C.LEBOHEC/I2N/Agence DISOREY

Plus d'informations sur I2N ici :





Dans un secteur où chaque litige peut ralentir toute une chaîne, certaines solutions font réellement la différence.

Le Centre de Médiation de la Mer, implanté à Saint-Malo, accompagne les acteurs du maritime, en France comme à l'international, pour une résolution rapide et opérationnelle des différends.

Qu'est-ce que la médiation, concrètement ?

La médiation est un processus confidentiel dans lequel un tiers neutre et indépendant, le médiateur, aide les parties à trouver une solution à leur différend.

Elle repose sur un principe simple : redonner aux parties en conflits la maîtrise de la résolution de la situation.

Concrètement, la médiation permet de rétablir le dialogue et clarifier les enjeux réels au-delà des positions affichées.

Le médiateur structure les échanges, sécurise le cadre et veille à l'équilibre des prises de parole.

L'objectif n'est pas de trancher, mais de permettre l'émergence d'un accord adapté à la réalité opérationnelle des parties.

Pourquoi la médiation est-elle particulièrement adaptée au secteur maritime ?

Parce que le secteur maritime fonctionne en chaîne, avec une forte interdépendance entre ses acteurs...

Un différend ne reste jamais isolé : il peut ralentir une opération, bloquer une logistique ou désorganiser un projet.

La médiation permet d'intervenir rapidement sans figer la situation dans un contentieux long.

Elle offre un espace de discussion structuré, compatible avec les contraintes opérationnelles du secteur.

Elle permet ainsi de traiter le différend sans rompre la relation, ce qui est souvent stratégique dans le maritime.

Dans quels types de situations intervenez-vous ?

Nous intervenons dans une grande variété de situations, dès lors qu'un désaccord impacte une activité ou une relation.

Cela inclut des différends contractuels, des retards d'exécution, des désaccords techniques ou encore des tensions entre partenaires commerciaux.

Nous sommes également sollicités dans des contextes humains plus sensibles, notamment au sein d'équipages ou d'équipes projet.

Le point commun de ces situations est l'existence d'un blocage qui ne peut être résolu par les seules voies habituelles.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux acteurs du maritime ?

Parce que le secteur maritime fonctionne en chaîne, avec une forte interdépendance entre ses acteurs...

Un différend ne reste jamais isolé : il peut ralentir une opération, bloquer une logistique ou désorganiser un projet.

La médiation permet d'intervenir rapidement sans figer la situation dans un contentieux long.

Elle offre un espace de discussion structuré, compatible avec les contraintes opérationnelles du secteur.

Elle permet ainsi de traiter le différend sans rompre la relation, ce qui est souvent stratégique dans le maritime.

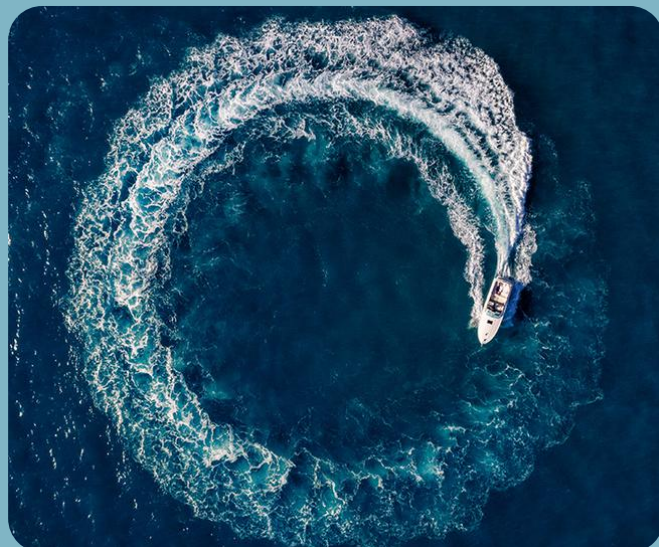
Pourquoi avoir créé le Centre de Médiation de la Mer ?

Le secteur maritime est à la fois très technique, international et fortement interconnecté. Un différend y a des effets immédiats sur l'activité, les délais et les relations commerciales.

Pourtant, la médiation y reste encore peu structurée.

Le Centre de Médiation de la Mer est né de ce constat, avec une double ambition : proposer un cadre dédié au secteur et mettre à profit plusieurs dizaines d'années d'expérience en médiation, notamment acquises au Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris par ses fondatrices, Sophie Henry et Bérangère Clady.

À cela s'ajoutent des attaches fortes avec le monde maritime, qui permettent d'apporter des solutions concrètes, en phase avec les réalités du terrain.



En savoir plus :



9- Câbles sous-marins de communication & infrastructures sous-marins

Orange Marine met en avant le rôle stratégique de la cartographie sous-marine

A travers un parallèle entre les portulans historiques et les technologies actuelles, **Orange Marine** rappelle l'importance de la cartographie dans la compréhension et la sécurisation des espaces maritimes.

Collecte de données sous-marines, modélisation des fonds marins, accompagnement des projets d'infrastructures critiques : ces compétences sont aujourd'hui essentielles au déploiement et à la maintenance des câbles sous-marins, devenus indispensables à la connectivité mondiale.

Plus d'infos ici :



Celtic Interconnector : les câbles électriques sous-marins au cœur des interconnexions européennes

Le câblage *Calypso* intervient actuellement dans le cadre du **projet Celtic Interconnector**, première interconnexion électrique directe entre la France et l'Irlande, portée par RTE et EirGrid.

Ce chantier illustre le rôle croissant des câbles sous-marins haute tension dans le maillage énergétique européen.

Au-delà de la prouesse technique liée à la pose et à l'ensouillage de ces infrastructures, le projet rappelle l'importance stratégique des câbles sous-marins souvent associés aux télécommunications mais désormais essentiels aussi à la circulation de l'électricité entre États.

La station de conversion de La Martyre, dans le Finistère, constitue l'un des maillons terrestres de cette future liaison.

Un reportage à voir pour mieux comprendre les coulisses du chantier Celtic Interconnector, de la pose des câbles en mer jusqu'à la station de conversion de La Martyre.



10– Granulats marins

Une filière discrète mais essentielle à nos approvisionnements



Souvent méconnue, la filière des granulats marins joue pourtant un rôle stratégique pour l'approvisionnement des territoires littoraux français.

Sur **les 359 millions de tonnes de granulats consommés chaque année en France**, les granulats marins représentent **environ 7 millions de tonnes**.

Une part certes minoritaire mais essentielle pour les territoires côtiers : ils couvrent généralement **entre 30 % et 60 % de la consommation des départements littoraux**, avec parfois des niveaux encore plus élevés, comme sur le secteur du Havre-Fécamp où ils représentent 85 % de la consommation.

Sur le littoral hexagonal, les granulats marins constituent une ressource de proximité complémentaire des carrières terrestres, elles-mêmes de plus en plus contraintes par les protections environnementales et l'épuisement progressif des réserves accessibles. Ils permettent ainsi de sécuriser des approvisionnements locaux tout en limitant les importations de matériaux et les transports longue distance.

Les granulats marins répondent à plusieurs usages dans une logique du « *bon matériau, au bon endroit, pour le bon usage* ».

Ils sont principalement utilisés dans le BTP et la construction, notamment pour la fabrication de béton prêt à l'emploi et les infrastructures. Ils jouent également un rôle important en agriculture avec les sables coquilliers utilisés en Bretagne pour corriger le pH des sols et améliorer leur fertilité, ainsi qu'avec les sables siliceux destinés au maraîchage dans la région nantaise. Enfin, ils participent aussi à l'aménagement et à la protection des littoraux.

La filière française s'appuie aujourd'hui sur **17 concessions en activité en 2025** :

- 7 en Manche,
- 2 en Bretagne,
- et 8 en Atlantique.

Ces concessions représentent une superficie totale de seulement **160 km², soit 0,04 % de la zone économique exclusive hexagonale**. Elles sont exploitées par **18 navires et génèrent environ 900 emplois**.

L'exploitation elle-même est fortement encadrée et repose sur des techniques précises.

- Les navires extracteurs aspirent un mélange d'eau et de granulats grâce à une élinde traînée à faible vitesse sur le fond marin.
- Le temps de chargement d'un navire varie généralement entre 1 et 4 heures selon les matériaux, la profondeur du gisement et les conditions nautiques.
- Par ailleurs, les trajets des navires extracteurs sont enregistrés en temps réel et sauvegardés, permettant un suivi précis des opérations.

Cette activité fait également l'objet d'un encadrement réglementaire particulièrement strict.

Les exploitations sont soumises à des autorisations environnementales exigeantes, comprenant :

- des études d'impact conformes au Code de l'environnement,
- des consultations du public,
- des prescriptions techniques et environnementales détaillées,
- des suivis scientifiques permanents et plusieurs programmes de recherche contribuent aussi à améliorer les connaissances sur les impacts environnementaux et les bonnes pratiques d'exploitation.

Malgré son importance stratégique, la filière des granulats marins fait aujourd'hui face à plusieurs fragilités.

- Très liée aux investissements publics et aux dynamiques de la commande publique, elle demeure particulièrement sensible aux ralentissements de l'investissement et aux périodes d'incertitude politique.
- Elle est également confrontée à l'application du nouveau règlement européen SEQUE-UE (ETS) aux dragues de granulats marins. Or, ces entreprises ne disposent pas toujours, à court terme, des capacités financières nécessaires pour moderniser leurs navires sans accompagnement public. Contrairement aux grands armateurs du transport maritime, elles ne peuvent pas répercuter facilement ces surcoûts sur les consommateurs, car elles restent en concurrence directe avec les granulats terrestres, souvent plus compétitifs.

Dans ce contexte, il est essentiel de ne pas oublier cette filière.

Les granulats marins constituent un maillon indispensable de la souveraineté économique des territoires littoraux, de l'approvisionnement local en matériaux de construction et d'une logistique plus sobre grâce au transport maritime et fluvial.

Le Cluster Maritime Français se tient aux côtés de l'UNPG (Union nationale des producteurs de granulats) pour accompagner et soutenir cette filière essentielle à nos territoires littoraux, à notre souveraineté économique et à la résilience de nos approvisionnements.



11- Grands fonds marins

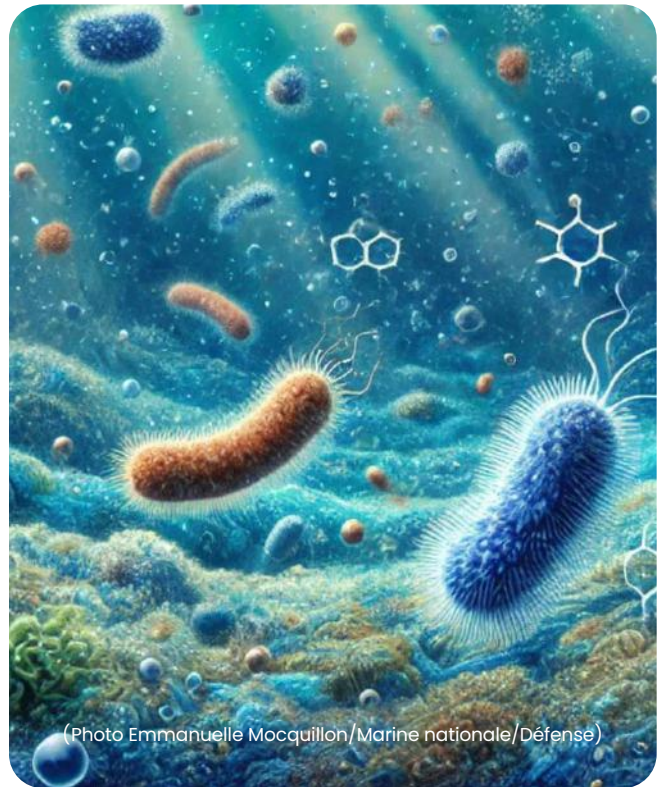
Vous le saviez ?

Des chercheurs américains ont mis en évidence un phénomène encore méconnu : des microbes enfouis depuis des millions d'années sous les sédiments marins pourraient remonter vers la surface grâce aux mouvements tectoniques.

Dans les zones de subduction, les glissements de plaques provoqueraient des flux de fluides souterrains capables de transporter ces micro-organismes vers des environnements plus favorables.

Une fois remontés, ils pourraient se réactiver, se reproduire et transmettre leurs adaptations.

Ces travaux suggèrent que la tectonique des plaques ne jouerait pas seulement un rôle géologique majeur mais pourrait aussi influencer l'évolution de formes de vie extrêmes présentes dans les grands fonds marins.



L'article est à consulter ici :



Les chiffres clés de l'exploration des grands fonds marins

62 %

superficie totale de la Terre⁶ couverts par les grands fonds marins⁷

1^{ère}

plus vaste zone de grands fonds marins au monde, représentant 93 % de la superficie totale de sa zone économique exclusive (ZEE), soit 9,5 millions de km²

6000 mètres

profondeur à laquelle peut plonger le Nautile, sous-marin habité de l'IFREMER. Il permet à un équipage de trois scientifiques d'effectuer des observations directes dans les grands fonds marins

280 M€

montant consacré, sur 10 ans, à l'objectif « Investir dans le champ des fonds marins », alloué au soutien de projets d'exploration des grands fonds marins dans le cadre de l'appel à projets « Grands fonds marins » de France 2030

(LES GRANDS FONDS MARINS – Fiche 10)

12- Planification de l'espace maritime

Littoraux : l'ANEL appelle à un soutien renforcé de l'État

Dans une tribune publiée dans *La Tribune Dimanche*, l'**Association nationale des élus des littoraux (ANEL)** alerte sur l'accélération des risques liés au changement climatique sur les territoires côtiers.

Recul du trait de côte, submersion marine, pression démographique : les collectivités littorales font face à des défis croissants, que l'association estime impossibles à relever sans un accompagnement renforcé de l'État.

L'ANEL plaide notamment pour la création d'un fonds dédié à l'adaptation au changement climatique, au nom de la solidarité nationale.



Pour l'ANEL, les collectivités littorales ne peuvent plus porter seules le poids de l'adaptation face au recul du trait de côte et aux risques de submersion.

La Tribune est à lire ici :



ÉTÉ 2026

Fête de la MER
et des
LITTORAUX
www.fetedelameretdeslittoraux.fr



13– Cybersécurité et digitalisation

Formation cybersécurité maritime à l'ENSM Marseille

France Cyber Maritime et l'ENSM organisent, le 11 juin 2026 sur le site ENSM de Marseille, une journée de formation dédiée à la cybersécurité maritime. Destinée aux professionnels concernés par la sécurité des systèmes et des opérations maritimes, cette formation abordera les principales menaces cyber pesant sur le secteur, les bonnes pratiques organisationnelles, techniques et humaines, ainsi que les spécificités de la cybersécurité à bord des navires.

Informations pratiques :

- 11 juin 2026
- ENSM Marseille
- cemafor@supmaritime.fr

Pour en savoir plus :



BoatOn accélère la digitalisation des opérations maritimes



La startup française **BoatOn** développe le *BoatOn Book*, un logiciel associant GMAO, livre de bord électronique, gestion du personnel et bilan carbone automatisé, conçu avec l'appui de l'ADEME.

Soutenue par Bpifrance et le ministère de la Mer, la solution revendique plus de 15 000 utilisateurs dans le monde et illustre la montée en puissance des outils numériques au service de la performance opérationnelle et de la décarbonation maritime.

Découvrez le BoatOn Book

Le logiciel de maintenance, gestion d'équipage et journal de bord qui simplifie et automatise vos opérations récurrentes. Plus besoin de saisie manuelle fastidieuse !

- E-logbooks : positions GPS et caps en temps réel
- GMAO : maintenance, stocks, achats, documents & finances
- Gestion des équipages, quarts et automatisation des timesheets
- Fonctionne même sans connexion internet

Plus d'infos sur leur site ici :



Formalités portuaires : l'IA au service de la transition GUMP

À l'heure où la directive européenne EMSWe transforme les formalités portuaires avec la mise en place du nouveau guichet maritime unique portuaire (GUMP), les agents maritimes et les armateurs doivent composer avec des déclarations plus denses, plus normées et plus exigeantes.

Face à cette complexité, la start-up bordelaise **Pharaday** développe une solution d'intelligence artificielle destinée à automatiser une partie du traitement documentaire de pré-arrivée des navires.

Objectif : fluidifier les échanges, fiabiliser les données et accompagner la modernisation des pratiques portuaires.



Thibault Court

CEO et cofondateur de
Pharaday



Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser aux formalités portuaires ? Ce n'est pas le terrain le plus évident pour une start-up IA.

Notre point de départ, c'est le terrain. **Pharaday** est installé au sein du Bordeaux Technoport, et cette proximité avec les professionnels du secteur a été déterminante. En travaillant au quotidien avec des agents consignataires et des systèmes d'information portuaires, on a rapidement compris à quel point les formalités de pré-arrivée concentraient de la friction : des échanges d'emails à n'en plus finir, des fichiers Excel dans des formats non standardisés, des allers-retours incessants entre le commandant de bord et l'agent.

C'est une étape obligatoire et stratégique: Un navire qui n'a pas complété ses déclarations dans les formes ne peut tout simplement pas entrer au port, et pourtant elle reste gérée de manière extrêmement artisanale.

L'IA est très performante sur ce type de problème : extraction de données, mise en forme normée, vérification de complétude.

L'adéquation entre la technologie et le besoin s'est imposée d'elle-même.

Pouvez-vous décrire concrètement le fonctionnement de votre solution ?

Pharaday est un portail de gestion des arrivées, connecté en amont des systèmes d'information portuaires. Il s'adresse aux agents maritimes et aux armateurs. Concrètement, le navire dépose ses documents dans le format qu'il utilise (un PDF, un fichier Excel, une photo de document papier...) et notre IA se charge de l'ensemble du travail de traitement : extraction des informations, structuration, vérification que toutes les données obligatoires sont présentes et conformes au format attendu par le port. Une fois validée, la déclaration est transmise de manière sécurisée directement au système portuaire. On supprime les emails, on fiabilise la saisie, et on donne à toutes les parties, commandant, agent, autorité portuaire, la sérénité nécessaire à la bonne prise de décision.

Formalités portuaires : l'IA au service de la transition GUMP

Le passage au nouveau format GUMP est souvent perçu comme une contrainte supplémentaire. Comment le vivez-vous de votre côté ?

Comme une opportunité franche. Le GUMP est un fichier plus dense, plus complexe, avec davantage de champs obligatoires, c'est une directive européenne, il n'y a pas de dérogation possible. Pour les agents qui travaillaient déjà avec des processus manuels, cette montée en complexité rend le statu quo de moins en moins viable.

C'est précisément ce moment de bascule qui crée les conditions d'adoption d'une solution comme la nôtre. Nous avons conçu Pharaday en étroite collaboration avec les acteurs du secteur pour que la transition vers le GUMP devienne non seulement supportable, mais réellement plus fluide qu'avant.

C'est notre ambition : que cette contrainte réglementaire soit le point de départ d'une modernisation durable des pratiques.

Comment garanteez-vous la fiabilité des données traitées par l'IA ? Une erreur peut avoir des conséquences directes sur l'entrée d'un navire.

C'est la question centrale, et nous y avons apporté une réponse architecturale. L'IA ne travaille pas en boîte noire : chaque donnée extraite est soumise à un processus de vérification – cohérence des formats, présence de tous les champs requis, conformité aux référentiels portuaires.

L'agent dispose d'une interface claire pour valider ou corriger avant transmission.

Nous ne cherchons pas à remplacer le jugement humain, mais à éliminer les tâches répétitives et les risques d'erreur liés à la saisie manuelle. Par ailleurs, la sécurité des données est un prérequis non négociable : les fichiers de pré-arrivée contiennent des informations sensibles sur l'équipage et les passagers, soumises au RGPD. Notre architecture gère l'anonymisation automatique de ces données dès la fin de l'escale.

À qui s'adresse Pharaday et quelle est votre ambition pour les prochaines années ?

Notre solution répond aux besoins de trois types d'acteurs : les agents maritimes, qui gèrent les formalités au quotidien et y gagnent un temps considérable ; les armateurs, qui peuvent soumettre leurs données depuis n'importe quel format sans contrainte ; et les systèmes d'information portuaires, qui reçoivent des déclarations fiables, complètes, conformes avec une expérience fluide et moderne pour leur écosystème..

Nous avons délibérément commencé en France. C'était important pour nous de construire et valider l'innovation ici, avec des partenaires exigeants, sur un marché que nous connaissions. Les ports français servent aujourd'hui de laboratoire et, nous l'espérons, d'exemple pour le reste de l'Europe, qui est elle aussi en train de déployer la nouvelle directive EMSWe.

Les ambitions sont claires : nous avons des échanges avancés avec plusieurs grands ports à l'international, des armateurs et des agences maritimes qui démarreront des phases pilote prochainement. La nature même du marché maritime, mondial, normé, interconnecté, nous donne les conditions idéales pour exporter ce qui est, fondamentalement, une innovation made in France.

Le billet d'humeur

de Léopold

D'un monde, l'autre...

Le monde maritime traverse aujourd'hui une phase de transformation sans précédent, au croisement des enjeux géopolitiques, économiques, environnementaux et technologiques. Face aux tensions internationales et à l'urgence climatique, la mer s'impose plus que jamais comme un espace stratégique au cœur des équilibres mondiaux.

Sur le plan géopolitique, les crises persistantes au Moyen-Orient continuent de fragiliser le commerce maritime international. Le détroit d'Ormuz et la mer Rouge, deux voies essentielles pour les échanges mondiaux, restent particulièrement exposés aux tensions régionales, perturbant les flux commerciaux et accentuant les inquiétudes des acteurs du transport maritime.

Dans le même temps, le secteur accélère sa transition écologique. Cette mutation passe par le développement de carburants alternatifs, mais aussi par l'essor des ports verts et des infrastructures dédiées aux énergies marines renouvelables, en particulier l'éolien offshore.

En France, l'économie maritime poursuit également sa modernisation. Les investissements se multiplient dans les ports, les chantiers navals et la formation maritime, alors que le nombre d'élèves engagés dans la marine marchande progresse. L'économie bleue, les technologies marines et les énergies renouvelables s'imposent désormais comme des secteurs stratégiques pour l'avenir du maritime français.

Les océans demeurent par ailleurs au centre des préoccupations environnementales mondiales. Protection de la haute mer, conséquences du réchauffement climatique, impact du phénomène El Niño : les enjeux liés aux mers et aux littoraux occupent une place croissante dans les politiques internationales et les débats scientifiques.

Enfin, le nautisme et la course au large continuent de fasciner le grand public.

Les regards se tournent déjà vers le Vendée Globe 2028, tandis que le départ du Vendée Arctique sera donné le 7 juin prochain. Portées par les nouvelles générations d'IMOCA, toujours plus performantes et innovantes, des figures comme Thomas Ruyant ou Charlie Dalin incarnent cette nouvelle dynamique de la voile océanique, entre prouesse technologique, compétition de haut niveau et aventure humaine.

"Voyage au cœur de l'Archipel France" – Épisode 4

Le Journal de Bord inaugure une nouvelle série dédiée aux territoires ultramarins et à la dimension planétaire de la France maritime.

////////////////////////////////////

LES PORTS ULTRAMARINS : BATTEMENTS DE CŒUR DE LA FRANCE

J'ai amarré en Guyane. Après des semaines en mer, accoster dans un port ultramarin, c'est toujours une expérience forte. On y sent battre un cœur ardent au rythme des grues, des navires et des voix mêlées sur les quais. Ces ports sont bien plus que des points d'arrivée : ce sont des carrefours maritimes, des lieux d'échange où la France se connecte au monde depuis ses confins océaniques. J'ai jeté l'ancre à Dégrad-des-Cannes, grand port de commerce du territoire. La lumière y était différente, éclatante, filtrée par les palétuviers, ces arbres emblématiques des mangroves qui ont développé des adaptations uniques pour survivre en milieu salin. Le mélange des odeurs de l'air salé, des épices locales et de la pastèque fraîchement coupée me transporte. À terre, la France reprenait forme dans un décor d'Amazonie. Je venais de franchir un cap invisible : celui où l'Hexagone se transforme, se métisse, s'ouvre aux tropiques.

Les ports ultramarins jouent un rôle essentiel dans la connexion entre ces régions éloignées et la métropole, en facilitant les échanges commerciaux, la mobilité humaine et la coopération régionale dans les bassins océaniques où ils s'inscrivent. Ces infrastructures portuaires sont de véritables points névralgiques pour la vie économique, notamment locale : elles permettent l'importation de biens essentiels - comme les denrées alimentaires, les carburants ou les équipements - et l'exportation des productions locales, qu'il s'agisse de produits agricoles, artisanaux ou issus de la pêche. Cette connectivité permet de diversifier les échanges et d'offrir de nouvelles perspectives entreprises locales.



Au-delà des marchandises, les ports ultramarins assurent aussi le transport de voyageurs, soutenant à la fois le secteur touristique et les déplacements professionnels, souvent indispensables dans des territoires insulaires. En tant que portes d'entrée vers les marchés mondiaux, ils offrent aux acteurs économiques locaux la possibilité de s'insérer dans les chaînes de valeur internationales, de diversifier leurs débouchés et d'accéder à de nouvelles opportunités de développement. Ces ports incarnent ainsi des carrefours stratégiques, à la fois pour la cohésion du territoire national et pour l'ouverture économique de l'archipel français sur le monde. Vaste étendue de liberté et de lien, j'ai appris que la mer permet à ces échanges de prendre vie, en offrant aux territoires ultramarins leur place dans le grand ballet des océans.

Au petit matin, j'avais déjà quitté à contre-cœur les côtes guyanaises, laissant derrière moi les eaux denses de l'estuaire, parfois et malheureusement envahies de sargasse, ces algues qui étouffent l'écosystème et qui nuisent au tourisme et à la pêche.

Poussée par les alizés vers le nord-ouest, toute mon attention était dirigée vers un navire de la Marine Nationale que je pouvais apercevoir au loin.

Peu après, j'aperçus un autre bâtiment singulier : le Canopée, ce cargo hybride à voiles conçu pour transporter les éléments d'Ariane 6 entre l'Europe et Kourou. Sa silhouette futuriste fendait l'horizon, symbole d'une France qui innove jusque sur les flots pour le bien de l'environnement. Le ciel se teintait à peine de rose quand j'ai débarqué sur les côtes de la Martinique, aussi surnommée l'île aux fleurs.

À peine arrivée, j'ai eu la chance de croiser un officier de la Marine nationale, fraîchement revenu d'une mission de surveillance maritime. Il m'a parlé de son quotidien : la protection des ressources halieutiques, la lutte contre les trafics, les secours en mer.



Actualités - Territoires ultramarins

● ● ● ● ● Île de la Passion-Clipperton

Isolée au cœur du Pacifique nord, l'île de La Passion – Clipperton occupe une place singulière dans l'ensemble ultramarin français. Inhabitée, éloignée de près de 11 000 km de Paris, **cette terre minuscule de 1,7 km² confère pourtant à la France une vaste zone économique exclusive de 436 000 km².**

Au-delà de sa dimension géographique, Clipperton concentre plusieurs enjeux majeurs. Son lagon fermé, son récif corallien et ses colonies d'oiseaux marins en font un territoire d'intérêt scientifique et environnemental. L'atoll constitue un laboratoire naturel précieux pour mieux comprendre les écosystèmes isolés, les effets du changement climatique et la biodiversité du Pacifique.

Clipperton rappelle aussi que **la puissance maritime française repose largement sur ses territoires ultramarins. Par sa position dans le Pacifique nord, l'île incarne une présence française dans une zone stratégique, au croisement des enjeux de souveraineté, de connaissance scientifique et de protection des espaces maritimes.**



Quelques données ...

PAYS	France
ARCHIPEL	Aucun
LOCALISATION	Océan Pacifique
SUPERFICIE	8,9 km ²
CÔTES	12 km
GEOLOGIE	Atoll ou presqu'atoll

Pour en savoir plus :



Ce territoire discret mais essentiel illustre une réalité souvent rappelée par le Cluster Maritime Français : la France est une nation maritime parce qu'elle est aussi un archipel mondial.

Actualités - Territoires ultramarins

Clipperton : la Marine nationale en mission de souveraineté dans le Pacifique nord

Unique territoire français dans le Pacifique nord, l'île de La Passion - Clipperton fait l'objet d'une **mission annuelle de souveraineté conduite par la Marine nationale**.

Le déploiement récent d'un patrouilleur a permis de surveiller les 436 000 km² de ZEE, notamment grâce à l'emploi d'un drone, de lutter contre les activités illicites et de conduire plusieurs opérations sur l'atoll : reconnaissance, réfection de la stèle française, dépollution de munitions historiques et travaux hydrographiques.

Une mission qui rappelle l'importance stratégique de Clipperton pour la présence française dans le Pacifique et la protection des espaces maritimes ultramarins.

L'article est à consulter ici :



Création du Cluster Maritime de l'île de la Passion-Clipperton – juin 2026

C/O Cluster Maritime Français

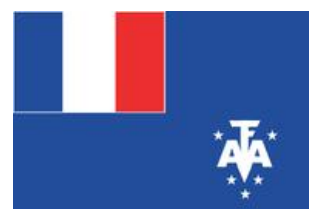
55 rue La Boétie

75008 Paris

contact@cluster-maritime.fr



Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)



Souvent peu connues du grand public, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) occupent pourtant **une place majeure dans la géographie maritime française**.

Des archipels Crozet et Kerguelen aux îles Saint-Paul et Amsterdam, de la Terre Adélie aux îles Éparses, ces territoires dispersés sur plusieurs milliers de kilomètres placent la France au cœur de plusieurs grands espaces océaniques.

Actualités - Territoires ultramarins

Leur intérêt est d'abord stratégique. Par leur position dans l'Indopacifique, les TAAF participent à la présence française dans une région devenue centrale pour les équilibres géopolitiques mondiaux.

Elles soulèvent aussi des enjeux de souveraineté, notamment autour de certains territoires contestés, et de maîtrise des espaces maritimes, en lien avec les zones économiques exclusives et les plateaux continentaux.

Ces territoires sont également des espaces naturels d'exception. Leur isolement et leur faible occupation humaine ont permis de préserver une biodiversité remarquable. Ils abritent la plus grande réserve naturelle de France, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2019.

Renforcer la connaissance pour mieux protéger les écosystèmes marins

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) font l'objet de plusieurs initiatives récentes pour **renforcer la protection de leur biodiversité exceptionnelle internationale et la mobilisation citoyenne.**

L'OFB et les TAAF ont signé une convention-cadre de quatre ans, pour la période 2026-2030, destinée à renforcer leur coopération technique, scientifique et financière. Celle-ci doit notamment soutenir la préservation et la restauration de la biodiversité, la connaissance scientifique, la mise en œuvre des politiques environnementales, la coopération.



Pour en savoir plus :



Quelques données ...

- **Pays** : France
- **Siège** : Saint-Pierre, La Réunion
- **Districts** : Saint-Paul et Amsterdam, Crozet, Kerguelen, Terre Adélie, îles Éparses
- **Population permanente** : Aucune
- **Présence humaine** : scientifiques, militaires et personnels en mission
- **ZEE** : environ 2,3 millions de km²
- **Réserve naturelle** : plus de 670 000 km²
- **Patrimoine mondial** : UNESCO depuis 2019

Actualités - Territoires ultramarins

MARIO : explorer les fonds marins pour mieux protéger leurs écosystèmes.

Dans le même esprit, le programme **MARIO**, officiellement lancé par **les TAAF avec l'AFD et l'Union européenne**, vise à mieux connaître et protéger les écosystèmes marins du sud-ouest de l'océan Indien.

Il prévoit notamment d'améliorer le suivi des milieux marins, de mieux caractériser certaines pressions comme la pêche INN ou la pollution sonore maritime, et de renforcer la coopération régionale.

Ces initiatives doivent permettre d'explorer des zones encore peu connues, comme les monts sous-marins du canal du Mozambique ou le plateau del Cano, et d'appuyer la gestion des aires marines protégées, notamment autour des îles Éparses et des Terres australes françaises.

Pour en savoir plus :



Ces démarches rappellent que les territoires ultramarins français sont à la fois des espaces de souveraineté, des réservoirs majeurs de biodiversité et des laboratoires de connaissance pour mieux gérer les grands espaces océaniques.



© Bruno Marie



**Création du Cluster Maritime des Terres Australes et
Antarctiques françaises – juin 2026**

C/O Cluster Maritime Français

55 rue La Boétie

75008 Paris

contact@cluster-maritime.fr



Installation du CSOM :

structurer l'économie bleue en Outre-mer

Le Comité spécialisé pour le développement de l'économie bleue durable en Outre-mer (CSOM) s'est réuni début mai à l'Hôtel de Roquelaure pour sa séance d'installation.

Réunis autour de la ministre des Outre-mer Naïma Moutchou, de la Ministre de la mer et de la pêche - Catherine Chabaud, du Président de ce comité comité Teva Rohfritsch et de la Présidente du bureau du CNML la député Sophie Panonacle, les échanges ont permis de préciser les orientations du programme de travail pour 2026.

Les interventions ont rappelé la place centrale des Outre-mer dans la stratégie maritime française. **Ils représentent l'essentiel de la zone économique exclusive nationale (97%) et concentrent une biodiversité majeure au cœur des grands bassins océaniques.**

Dans ce contexte, la mise en œuvre de la feuille de route pour l'économie bleue ultramarine à horizon 2030 constitue un enjeu prioritaire.

L'objectif est clair : **concilier développement économique, structuration des filières et préservation des écosystèmes.**

Plusieurs axes de travail ont été soulignés :

- développement des énergies marines renouvelables,
- renforcement des infrastructures portuaires,
- soutien aux filières économiques (pêche, nautisme, portuaire, tourisme),
- formation et attractivité des métiers,
- accompagnement des transitions environnementales.

Alexandre LUCZKIEWICZ , Directeur adjoint du Cluster Maritime Français, également en charge de la coordination des travaux des clusters maritimes d'Outre-mer a rappelé l'importance d'une approche opérationnelle notamment sur le renouvellement des flottes de pêche, les capacités industrielles ou encore l'adaptation des formations maritimes aux réalités des territoires.

Les interventions des représentants ultramarins ont mis en évidence des attentes importantes en matière d'infrastructures, de financement, de formation et de simplification des cadres réglementaires.

Le CSOM aura désormais un rôle central dans le suivi et la mise en œuvre de cette feuille de route en lien étroit avec l'ensemble des acteurs concernés.

Une prochaine réunion est envisagée à l'automne 2026, afin de poursuivre ce travail collectif.

Outre-mer : la DGOM valorise l'impact des fonds européens

La Direction générale des Outre-mer (DGOM) met en avant, à travers une série de vidéos, des projets réalisés dans les six régions ultrapériphériques françaises – Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte et Saint-Martin – avec le soutien des fonds européens.

Ces financements, parmi lesquels le FEDER, le FSE+ et les programmes INTERREG, accompagnent le développement socio-économique des territoires ultramarins, la modernisation des infrastructures, l'innovation, la formation, l'emploi ou encore la coopération régionale.

Une initiative qui rappelle le rôle structurant des fonds européens pour renforcer la résilience et l'intégration régionale des Outre-mer, particulièrement exposés aux défis climatiques et économiques.

Outre-mer : la DGOM valorise l'impact des fonds européens



Plus d'infos ici :





● ● ● ● ● La Réunion

Afterwork du Cluster: les navires décarbonés 100% électriques et hybrides



A l'occasion d'un partenariat avec Festiyacht de Bourbon, le Cluster Maritime de La Réunion a réalisé un afterwork thématique autour **des navires 100% électriques et les navires hybrides à destination des professionnels du maritime le lundi 20 avril 2026.**

Ainsi, ils ont réalisé un webinaire en hybride sur le catamaran Le Maloya en présence d'une vingtaine de membres et partenaires afin de présenter le potentiel de la décarbonation des navires à La Réunion.

Soutenu par le fonds vert, ce projet nommé DECARENA permet à la communauté portuaire et maritime de se saisir du sujet. Cette visio-conférence a permis de mettre en avant les projets de NAVIWATT et BLUENAV, deux acteurs intégrateurs de solutions électriques et le témoignage de porteurs de projet, comme BATOPEI.

Le webinaire est à visionner ici :



Le Festival de l'Océan 2026 revient à La Réunion

Du 6 au 26 juin 2026, le Festival de l'Océan revient à La Réunion avec un programme mêlant projections, rencontres, activités nautiques et actions de sensibilisation à la préservation du milieu marin.

Plus d'informations ici :



● ● ● ● ● La Polynésie Française

Les Trophées TO'A Reef valorisent l'engagement pour les récifs

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux récifs coralliens, l'Ifrecor Polynésie a annoncé **la 3ème édition des Trophées TO'A Reef**, destinés à récompenser les initiatives engagées pour la préservation des récifs et lagons polynésiens.

Les candidatures ouvriront le 8 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan. L'appel s'adresse aux associations environnementales et culturelles, acteurs privés de l'économie bleue, organismes de recherche et établissements scolaires de Polynésie française.



Article à lire ici :



● ● ● ● ● La Nouvelle-Calédonie

Nouvelle-Calédonie : le port autonome retrouve de l'activité en 2025

Après une année 2024 fortement marquée par les perturbations économiques liées aux émeutes du printemps, le Port autonome de Nouvelle-Calédonie a enregistré un redressement de son activité en 2025.

Selon les données relayées par Ports et Corridors, le trafic portuaire progresse de 4,4 %, pour atteindre 3,88 millions de tonnes.

Cette reprise reste toutefois contrastée. Les flux liés aux minerais demeurent centraux dans l'activité du port, représentant près de 60 % du trafic, avec une hausse des exportations de nickel et des trafics intérieurs de minerai.



© Noémie Debot-Ducloyer

À l'inverse, les flux liés à la consommation locale restent fragiles : les importations de vracs solides reculent, tout comme les conteneurs pleins à l'import, reflet d'une économie calédonienne encore convalescente.

Le trafic conteneurisé atteint 76 038 EVP, en légère baisse, tandis que le transbordement progresse. Le trafic automobile, lui, reste très affecté, avec une forte contraction des volumes.

Article à lire ici :



Lancement de la Corail 600

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Cercle Nautique Calédonien lancent la Corail 600, première course hauturière organisée dans le parc naturel de la mer de Corail. Cette première édition se déroulera du 13 au 19 juin, au départ de Nouméa.

Plus d'infos ici :

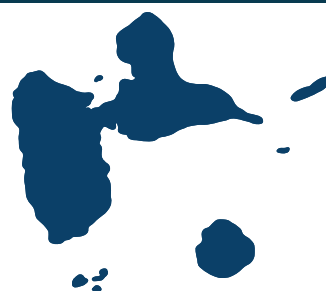


● ● ● ● ● La Guadeloupe

Les récifs coralliens sous forte pression

Dans les îles de la Guadeloupe, les récifs coralliens connaissent une dégradation rapide. Selon les éléments relayés dans l'article, **l'archipel aurait perdu environ 50 % de son taux de recouvrement corallien en trois ans**, sous l'effet combiné du réchauffement de l'eau, de la mauvaise qualité des eaux côtières, de la prolifération des algues et de certaines pressions humaines.

Au-delà de leur richesse écologique, les récifs jouent un rôle essentiel pour les territoires littoraux : ils abritent une biodiversité importante, participent à l'équilibre des herbiers et des mangroves, protègent les côtes et soutiennent certaines activités liées à la mer.



Face à ce recul, des acteurs locaux, dont l'École de la Mer, mènent des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes générations, ainsi que des démarches de restauration et de sauvegarde génétique des coraux.

La dégradation des récifs coralliens en Guadeloupe rappelle l'urgence d'une approche globale des littoraux ultramarins, où biodiversité, qualité des eaux, activités maritimes et transmission aux jeunes générations doivent avancer ensemble.

Plus d'infos ici :



Relais interportuaire 2026 en Guadeloupe

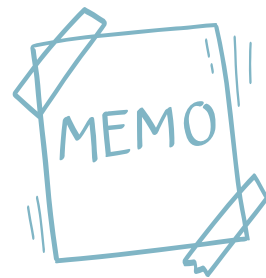
Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe prépare la 5e édition du Relais interportuaire en kayak double, qui se tiendra **le 6 juin 2026 sur l'esplanade du Mémorial ACTe.**

Cet événement sportif et collectif réunira plusieurs entreprises et équipes du territoire autour d'un moment de cohésion, de convivialité et de valorisation de la communauté portuaire guadeloupéenne.

Plus d'infos ici :



GROUPES SYNERGIES (GS)



- **GS navires autonomes**

- *L'OMI adopte un premier cadre réglementaire mondial*

L'Organisation maritime internationale (OMI) a adopté le premier cadre réglementaire international dédié aux navires de commerce autonomes et téléopérés (*MASS – Maritime Autonomous Surface Ships*), une étape importante pour l'encadrement de ces technologies émergentes.

Ce nouveau code définit plusieurs niveaux d'autonomie, du navire conventionnel assisté par des systèmes automatisés jusqu'au navire pleinement autonome. Il couvre des sujets clés comme la sécurité de la navigation, la cybersécurité, les opérations à distance, la manutention du fret ou encore les obligations de recherche et de sauvetage.

Le texte aborde également plusieurs questions sensibles pour l'avenir du transport maritime autonome, notamment la responsabilité des opérateurs, le rôle du commandement à bord et l'articulation entre automatisation et supervision humaine.

Pour l'heure, l'OMI ouvre une phase de retour d'expérience destinée à accompagner les expérimentations et à nourrir les futurs travaux réglementaires avec un objectif de version obligatoire à horizon 2032.

Le Cluster Maritime Français se félicite de cette première étape qui apporte un cadre international à l'innovation tout en rappelant que sécurité, responsabilité et compétences humaines resteront au cœur du développement des navires autonomes.



Article du marin à consulter ici :



- **GS drones maritimes**

Publication d'un arrêté du 16 avril 2026 pris en application du décret no 2024-461 du 22 mai 2024 relatif aux conditions de navigation des drones maritimes

Fruit de plusieurs années de travail du Groupe Synergie « Drones maritimes » et d'échanges avec les services de l'État, la publication au Journal officiel, le 8 mai dernier, de l'arrêté du 16 avril 2026 relatif aux conditions de navigation des drones maritimes marque une avancée importante pour la structuration de cette filière émergente. Le Cluster Maritime Français, mobilisé sur ce sujet aux côtés de ses adhérents, salue cette étape attendue.

Cet arrêté comporte 5 titres, 49 articles et plusieurs pages d'annexes importantes, notamment les formulaires CERFA d'enregistrement. Il est en vigueur depuis le 9 mai. Il complète le dispositif législatif initié par l'ordonnance du 13 octobre 2021 et le décret du 22 mai 2024, tout en constituant le premier texte réglementaire complet encadrant techniquement l'exploitation des drones maritimes en France, en dehors du secteur militaire.

Le CMF a salué sa parution, et s'est livré à une analyse article par article, disponible sur demande pour ses adhérents.

En synthèse, cet arrêté :

- définit le périmètre d'application aux drones maritimes au sens du code des transports,
- précise le régime spécifique des drones annexes (NDLR : suite de l'article 87 de la Loi Leroy dont le CMF est à l'origine),
- désigne le guichet unique du registre international français (RIF) comme autorité d'enregistrement et de délivrance du certificat. Les conditions d'exploitation qui figurent sur le certificat sont déterminées par l'analyse de risques,
- ouvre l'enregistrement temporaire aux drones en essai,
- détermine la liste des équipements obligatoires embarqués ou les dérogations possibles,
- distingue deux régimes, l'un pour les conditions de navigation des drones de surface et l'autre pour les drones sous-marins.

Cet arrêté constitue une avancée importante pour un secteur en pleine structuration. Son approche fondée sur l'analyse des risques s'inscrit dans les standards internationaux et offre un cadre attendu pour accompagner le développement des usages civils des drones maritimes.

Le Groupe Synergie « Drones maritimes » du Cluster Maritime Français poursuivra ses travaux aux côtés des acteurs de la filière, afin d'accompagner les évolutions du cadre réglementaire à la lumière des premiers retours d'expérience, mais aussi de contribuer aux réflexions autour des futures exigences applicables aux opérateurs de drones maritimes.

Le décret est à consulter ici :



LA VIE, LA MER

NOUVELLE CHAÎNE **YOUTUBE** DU
CLUSTER MARITIME FRANÇAIS

*Et si on regardait enfin la France depuis la mer,
plutôt que depuis la terre ?*

Une émission animée par
Nathalie Mercier-Perrin - Présidente du
Cluster Maritime Français et
Patrice Bégay - Président chez
JALPB Conseils

*En partenariat avec
l'Association Nationale des Élus des Littoraux*

La voix du maritime



Abonnez-vous à la chaîne YouTube

"La Vie, La Mer" pour découvrir les prochains épisodes !



L'ENSM lance la 2ème édition de son *International Summer School*



Du 15 au 18 juin 2026 à Marseille, l'ENSM organisera la deuxième édition de son International Summer School, consacrée à la décarbonation du secteur maritime.

Le programme s'articulera autour de quatre thématiques :

- politiques publiques,
- financements,
- activités portuaires
- et croisière,

Au programme : conférences, ateliers et visites de terrain, animés par des experts issus des secteurs public et privé, pour partager retours d'expérience, expertises et perspectives autour des grandes transformations du maritime.

Pour vous inscrire



Neoline met en lumière les métiers du maritime

À travers une nouvelle série consacrée aux métiers embarqués, Neoline met en avant les femmes et les hommes qui font vivre son activité de transport maritime à la voile.

Dans ce deuxième épisode, la compagnie donne la parole à Élise Corvec, officier mécanicienne à bord du Neoliner Origin, en service depuis octobre 2025.



Une initiative qui contribue à mieux faire connaître la diversité des métiers maritimes et les compétences mobilisées à bord des navires.

L'épisode est à visionner ici :



Une formation dédiée à la gestion du domaine public portuaire

Du 23 au 26 juin 2026, **I'IPER** propose, à l'EM Normandie au Havre, une formation consacrée à **la gestion et à la valorisation du domaine public portuaire**.

Destinée aux professionnels portuaires ainsi qu'aux acteurs publics et privés concernés par ces enjeux, cette formation vise à renforcer les compétences sur un sujet central pour les ports :

- optimisation du foncier,
- régimes juridiques applicables,
- exploitation des terminaux,
- montages financiers et articulation avec les dynamiques territoriales.



Pour vous inscrire



Quelques places sont encore disponibles.

Informations pratiques

- Du 23 au 26 juin 2026
- EM Normandie, Le Havre
- Contact : *Maroua Mokrani Bouakkaz*
- iper76@em-normandie.fr
- +33 2 32 92 02 67

Un webinaire européen sur la formation maritime

Le webinaire ENMC avec les académies maritimes est désormais disponible sur la plateforme de la WestMED Initiative.

Réunissant notamment des représentants de l'ENSM pour la France, de l'AMA en Belgique et de l'ENIDH au Portugal, cet échange revient sur les grands enjeux de la formation maritime : adaptation des compétences, innovations pédagogiques et coopérations européennes pour accompagner les transformations du secteur.

Le replay du webinaire est disponible sur la plateforme WestMED Initiative.



CCI France International organise une journée dédiée au développement à l'international

Le **22 juin à Paris**, CCI France International réunira les directrices et directeurs de son réseau de 125 Chambres de commerce françaises à l'international, présentes dans 98 pays, à l'occasion d'une journée de rencontres ouverte aux entreprises souhaitant accélérer leur développement à l'export.

Au programme : échanges avec les équipes terrain et rendez-vous BtoB autour de sujets concrets tels que le développement commercial, l'implantation à l'étranger, le recrutement ou encore la recherche de partenaires locaux.

L'événement se tiendra au Centre d'Affaires Étoile Saint-Honoré à Paris.

Vous trouverez l'ensemble des détails du programme sur le site web : [Rencontres CCI FI – Partenaires 2026](#)

Pour vous inscrire



Regards croisés

À l'occasion de la Journée internationale des femmes dans le secteur maritime, **Armateurs de France** a initié une tribune collective publiée dans *La Tribune*, réunissant plusieurs acteurs de la filière maritime, de l'enseignement, de l'accompagnement professionnel et des institutions.

Parmi les signataires figurent notamment **Nathalie Mercier-Perrin, Présidente du Cluster Maritime Français**, aux côtés d'Armateurs de France, de l'ENSM, de La Touline, de WISTA France, de CMA CGM ou encore de la Fédération française des pilotes maritimes.

Énergies renouvelables : le SER met en avant l'impact emploi de la filière

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) a diffusé aux parlementaires une nouvelle édition de sa newsletter *Parle-moi d'énergies*, consacrée aux enseignements d'une étude réalisée avec **UTOPIES et Columbus Consulting sur les emplois des filières renouvelables en France en 2024**.

Cette publication vise à apporter des éléments sur la contribution des énergies renouvelables à l'emploi, à l'attractivité des territoires et au développement économique.



Pour consulter l'étude :



OPINION. « La mer a besoin de tous les talents »



L'ENSM au cœur d'une mini-série documentaire sur NOVO19

À partir du 5 juin 2026, la chaîne NOVO19 diffusera la mini-série documentaire "Aux commandes des géants des mers", consacrée à la formation des élèves de l'École nationale supérieure maritime.

Tournée sur les **sites ENSM du Havre et de Marseille**, cette série suit le quotidien de six élèves engagés dans une formation exigeante, au cœur des enjeux du commerce maritime mondial.

Simulateurs de navigation, entraînements en salle des machines, exercices techniques, stages embarqués et vie étudiante : le documentaire donne à voir les réalités d'un parcours qui prépare aux responsabilités opérationnelles et humaines des futurs officiers.

Produite par *Troisième Œil* avec la participation de NOVO19, la série comptera quatre épisodes de 52 minutes.

Elle contribue à faire mieux connaître une école et des métiers encore trop peu visibles du grand public alors que le secteur maritime doit attirer de nouvelles générations de talents.

La diffusion débutera **le vendredi 5 juin à 21h10 sur NOVO19** avec une disponibilité également prévue sur novo19.fr.

Plus d'infos ici :



François Lambert,
Directeur Général de l'ENSM

« Ce projet imaginé dans le ressort de la Fondation est un véritable marqueur pour l'Hydro. Il va vers le grand public en prenant le chemin de la télévision. Nous sommes fiers de cette mise en valeur, persuadés que des jeunes, des familles, vont pouvoir s'identifier à nos quelques élèves, grâce à cette initiative qui a bénéficié du soutien des armateurs français. Et puis, en gardant le cap, pourquoi ne pas imaginer que d'autres jeunes réitèrent l'expérience pour parler plus et mieux de cette magnifique Ecole en donnant toujours plus envie d'oser la mer, en intégrant l'ENSM. »

Alimentation    	Data & IA     	Énergie     	Environnement & biodiversité     
Nautisme & plaisance      	Robotique     	Santé, biotechnologie & cosmétique      	Transport & Mobilité     

STARTUPS SÉLECTIONNÉES INDEX BLUE TECH | HEXAGONE & OUTRE-MER SAISON 3



ZOOM sur la catégorie "Robotique" Index Blue Tech saison 3

- FORSSEA ROBOTICS** : FORSSEA ROBOTICS développe, commercialise et opère un robot d'inspection sous-marine pour les industries offshore côtières (Oil & Gas, Éolien en Mer, Défense), en France comme à l'export. Ils s'inscrivent depuis leur création dans les écosystèmes « tech » et maritime français.
- HY GÉNÉRATION** : Hy Generation développe et fabrique des moteurs électriques innovants pour bateaux et drones. Leur gamme se compose de plusieurs niveaux de puissance allant de moins de 500W à 30kW. Ils prônent le made in France à 100%.
- IADYS** : IADYS conçoit des robots qui collectent les déchets flottants et les hydrocarbures à la surface de l'eau et mesurent différents paramètres de qualité de l'eau. Ils participent ainsi à dépolluer et préserver l'environnement et à protéger la biodiversité aquatique.
- MAPPEM GEOPHYSICS** : MAPPEM développe et promeut des nouvelles méthodes électromagnétiques d'exploration du milieu marin. Leurs solutions d'imagerie et de détection s'appliquent aussi bien aux EMR, câbles sous-marins, ou à la défense. « L'index est un formidable tremplin pour le développement de nos solutions ».
- ROBOPLANET** : Fort de 20 ans dans la robotique industrielle, roboplanet développe un robot autonome de nettoyage de coques embarqué, qui réduit jusqu'à 15% de consommation et d'émissions pour une décarbonation maritime immédiate et scalable.



À table !

Fish tacos de limande panée

Tacos de limande panée, crème d'avocat & pickles de radis

Une recette fraîche, croustillante et ultra gourmande à partager sans modération.



La recette est disponible ici :



Votre échappée musicale



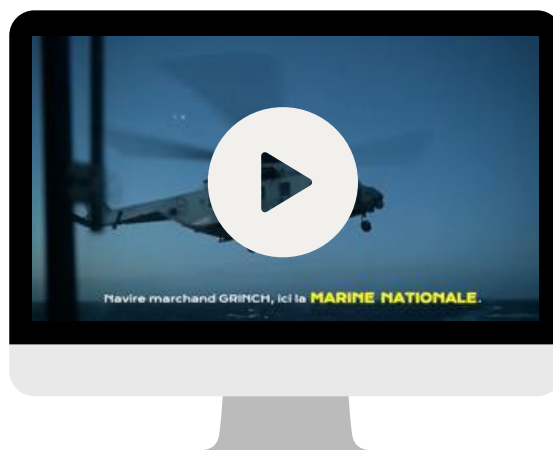
"La Mer"
de **la Marine Nationale**
Harmonie des Océans

Le podcast audio du mois

La Marine nationale dévoile le teaser de son nouveau film "Protéger"

À l'occasion des 400 ans de la Marine, la **Marine nationale** annonce la sortie de son nouveau film, **"Protéger"**, disponible sur YouTube à partir du 14 juin.

Le film sera d'abord présenté en avant-première dans une cinquantaine de villes françaises, dans le cadre des événements **"Jeunesse et Territoires au large"**.



"La Vie, La Mer"



Et si on regardait enfin la France depuis la mer, plutôt que depuis la terre ?

LA VIE,
LA MER

Découvrez les nouvelles émissions !



Compétitivité, résilience et standardisation internationale du maritime, avec **Matthieu de Tugny**,
Bureau Veritas

Le maritime, terrain d'opportunités pour les investisseurs avec **Marianne Vergnes**, **Banque Populaire**



La mer vue et partagée par le prisme de la photographie avec **Ewan Lebourdais**, **photographe et peintre officiel de la Marine**



Mer et littoral : enjeux de sécurité et d'adaptation avec la députée **Sophie Panonacle**



Si vous souhaitez contribuer au débat et partager votre vision, contactez-nous ! g.cadiou@cluster-maritime.fr

“La Vie, La Mer”

Et si on regardait enfin la France depuis la mer, plutôt que depuis la terre ?

LA VIE,
LA MER



Vision portuaire d'un
homme engagé et
visionnaire :

Dominique Bussereau

Les grands défis des
littoraux français, avec
Jean-Charles Orsucci,
président de l'ANEL



Enjeux maritimes européens,
croissance économique &
cohésion territoriale avec la
députée européenne ***Isabelle Le
Callennec***



***Suivez la chaîne YouTube et
abonnez-vous pour ne pas manquer
les prochaines émissions !***



À vos agendas >

- Parmi les prochains événements :

FETE DE LA MER ET DES LITTORAUX – 5 au 8 juin 2026, à Paris et partout en France

JOURNEE MER & DEFENSE – 11 juin 2026, à Toulon

LES ASSISES DE LA PECHE ET DES PRODUITS DE LA MER – les 18 et 19 juin 2026, à Cherbourg-en-Cotentin

COLLOQUE ANNUEL DU SER– 29 septembre, à Paris

LES ASSISES DE L'ECONOMIE DE LA MER – 24 et 25 novembre, à Montpellier



Portraits de l'équipe



Nathalie MERCIER-PERRIN

Présidente exécutive

 n.mercierperrin@cluster-maritime.fr



Gaëlle CADIOU

Responsable de la communication et des événements

 g.cadiou@cluster-maritime.fr



Antonin DEORA

Adjoint au Directeur des Affaires publiques et institutionnelles

 a.deora@cluster-maritime.fr



Pierre Léonidas a pris un nouveau départ. La gestion de ses dossiers est assurée dans l'attente de son remplaçant par Antonin.



Valentina GOURVENEC

Chargée de missions Affaires publiques

 v.gourvenec@cluster-maritime.fr



Alexandre LUCZKIEWICZ

Directeur adjoint en charge de l'innovation, du numérique et de la réglementation

 a.luczkievicz@cluster-maritime.fr



Marine TURPIN

Attachée de communication de la Présidente.

 m.turpin@cluster-maritime.fr



Marie-Noëlle TINE-DYEVRE

Directrice adjointe en charge de la relation adhérents

 mn.tine@cluster-maritime.fr

**Pour suivre l'actualité maritime,
rendez-vous sur notre site internet**



ACTUALITÉS MARITIMES



« Grand Rendez-vous Agir pour l'Eau »

Lundi 18 mai 2026, le Cluster Maritime Français a participé au « Grand Rendez-vous Agir pour l'Eau », organisé par Banque Populaire à La Seine Musicale. Un rendez-vous dédié à un enjeu important : préserver la ressource en hashtag#eau et accélérer le déploiement de solutions concrètes face aux ...



Journée Mer & Défense 2026 le 11 juin à Toulon

Une journée unique pour rencontrer les grands acteurs du secteur, découvrir les technologies qui transformeront le combat hashtag#naval de demain et développer de nouvelles opportunités business. Au programme : conférences stratégiques, showroom et rendez-vous B2B avec industriels, experts de la DGA – Direction générale de ...



Partenaire Assises du NewSpace

Nous sommes partenaire institutionnel des Assises du NewSpace – saison 5 ! Nous avons le plaisir d'annoncer notre collaboration avec ★ Les Assises du NewSpace ★ qui réunissent les acteurs clés de l'industrie spatiale. Véritable catalyseur d'innovation, de collaboration et de croissance pour le secteur, nous ...



Vous souhaitez que l'on diffuse vos actualités et événements dans notre Journal de Bord ? Il vous suffit de nous envoyer un très court texte (un titre et un paragraphe) avec une bannière, un lien internet et/ou un document de présentation à contact@cluster-maritime.fr

Nous vous rappelons que toutes les newsletters du Cluster Maritime Français que vous recevez sont réservées à ses membres. Merci de ne pas les diffuser sans notre accord.



**Restez connecté au rythme du maritime avec le CMF !
Découvrez notre playlist sur Spotify.**



*Cluster Maritime Français
55 rue La Boétie, 75008 Paris*